Ecrit par Echo du Mardi le 10 juin 2026

Le sénateur Blanc se penche sur le berceau des ‘territoires zéro chômeur de longue durée’

Jean-Baptiste Blanc, sénateur de Vaucluse, vient d’intervenir sur la proposition de loi visant à étendre progressivement l’expérimentation du dispositif ‘territoires zéro chômeur de longue durée’. Dans ce cadre, il a notamment déposé 5 amendements élaborés conjointement avec Laurent Garcia, élu à Gargas, et chef de projet du dispositif soutenu par la Communauté de communes Pays d’Apt Luberon.

S’inquiétant de l’avenir au niveau national des Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD), le sénateur de Vaucluse Jean-Baptiste Blanc est monté au créneau afin de tirer au clair l’avenir de ce dispositif dont l’expérimentation doit prendre fin le 31 décembre 2026. Pour ce dernier, les TZCLD « portent quelque chose d’essentiel et de prouvé ».

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 10 juin 2026

« Le droit à l’emploi n’est pas une utopie : c’est une réalité. »

Jean-Baptiste Blanc, sénateur de Vaucluse

« La preuve, je la trouve dans mon département, poursuit l’élu ce mardi 9 juin à la tribune du sénat afin de défendre ce dispositif visant à résorber le chômage endémique local. Dans le Pays d’Apt Luberon, en Vaucluse, l’Entreprise à but d’emploi (EBE) Zou Vaï : 95 salariés issus de la privation durable d’emploi, 410 000€ de chiffre d’affaires en hausse de 47%, un résultat d’exploitation positif. Le droit à l’emploi n’est pas une utopie : c’est une réalité, quand on lui en donne les moyens. Mais ce même terrain m’a enseigné aussi que, sans une subvention exceptionnelle de 80 000€ accordée par la Communauté de communes début 2025, Zou Vaï était en danger. Ce n’est pas une anecdote, c’est la révélation d’une fragilité structurelle que la loi doit corriger. »

Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée : où en est le Pays d’Apt ?

C’est donc dans cette optique que le parlementaire vauclusien a travaillé avec Laurent Garcia, 4e adjoint de la commune de Gargas, et chef de projet du dispositif soutenu localement par la Communauté de communes Pays d’Apt Luberon (CCPAL) dans le cadre du TZCLD. Les deux ont ainsi rédigé 5 amendements afin de notamment pérenniser le fonctionnement de cette initiative de retour à l’emploi.

Ecrit par Echo du Mardi le 10 juin 2026

Laurent Garcia, élu à Gargas et chef du projet Territoires zéro chômeur de longue durée dans le Luberon. Crédit : DR/Commune de Gargas

Ces textes proposent ainsi de préciser plusieurs angles morts : notifier l’engagement financier de l’Etat comme socle du financement du dispositif, tenir compte dans les financements des emplois nécessaires au fonctionnement, à l’encadrement et au développement des entreprises à but d’emploi mentionnées, prévoir des modalités de soutien à la formation des salariés, permettre la possibilité pour les EBE de répondre à des appels à projets, appels d’offres ou autres procédures de mise en concurrence ou bien encore favoriser le développement de partenariats avec les acteurs économiques du territoire y compris hors des locaux des entreprises à but d’emploi.

> « On ne pérennise pas durablement ce qu’on laisse structurellement fragile. »
>
> *Jean-Baptiste Blanc*

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 10 juin 2026

« Derrière chaque EBE qui tient debout, il y a des emplois que personne ne voit : des directeurs, des responsables de développement, des fonctions support. Ces emplois non conventionnés sont invisibles dans la loi et pourtant, sans eux, rien ne fonctionne », insiste le Jean-Baptiste Blanc qui poursuit : « « Comment se développer quand on ne peut répondre à un appel à projets sans risquer un contentieux ? interroge. Comment progresser quand la formation des salariés reste hors du cadre conventionnel pour les EBE de plus de 50 salariés ? Comment coopérer avec le tissu économique local quand le droit du travail leur refuse de prester au sein des entreprises locales qui en ont besoin ? On ne pérennise pas durablement ce qu’on laisse structurellement fragile. »

Aujourd’hui en France, outre Zou Vaï dans le Vaucluse, 92 Entreprises à but d’emploi regroupant plus de 3 800 salariés sont directement concernées par le maintien des TZCLD.

L.G.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !